

LIBREVILLE, 28 juillet (Infosplusgabon) – Le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine annonce que notre partenaire stratégique, une des plus importantes institutions financières africaines, a soutenu une offre de 200 millions de dollars émanant de Made in Africa pour le rachat de Vlisco, une entreprise textile dont les ventes sont presque exclusivement centrées sur l'Afrique.

Tout en respectant les droits des parties dans le cadre d'une transaction privée, nous trouvons néanmoins surprenant que l'offre proposée par Made in Africa n'ait pas été retenue par le vendeur, dans la mesure où il s'agit d'une question d'intérêt public pour l'intégration du marché africain et la compétitivité régionale et mondiale. Nous soutenons intégralement l'offre de Made in Africa, qui bénéficie du soutien financier d'une des principales banques de financement du commerce en Afrique.

L'objectif de la ZLECAf est d'accélérer l'industrialisation du continent africain, de consolider un marché intégré comptant plus de 1,3 milliard de personnes et un PIB combiné de 3,4 billions de dollars, et de placer l'Afrique sur une voie durable en matière de compétitivité régionale et mondiale. Le secteur du textile et de l'habillement est au cœur de la compétitivité mondiale et régionale de l'Afrique. Ce secteur emploie en effet des milliers d'Africains, principalement des femmes, et contribue à l'industrialisation du continent.

Si nous respectons les droits des parties à structurer leurs transactions à leur gré dans le contexte d'une opération commerciale privée, nous sommes d'avis que la vente de Vlisco à Made in Africa servirait les intérêts économiques et commerciaux plus larges de l'Afrique, et le secrétariat de la ZLECAf suit donc cette question de près. Dans cette optique, nous encourageons la conclusion favorable de cette transaction pour Made in Africa, soutenue par une institution financière de premier ordre et dirigée par M. Kojo Annan, entrepreneur et fils de

feu M. Kofi Annan, ainsi que par d'autres sommités africaines de la mode et des affaires.

« Nous ne saurions émettre un jugement de valeur sur les motifs du rejet de l'offre de Made in Africa, laquelle était par ailleurs la plus élevée. Nous avons cependant l'intime conviction que lorsqu'une entreprise africaine soumet une offre exceptionnelle pour acquérir une entreprise étrangère qui semble tirer ses bénéfices exclusivement de ventes sur le continent africain, qui plus est soutenue par une banque de financement du commerce africain de premier plan, cette entreprise africaine est légitimement en droit d'espérer conclure la transaction en faveur de l'Afrique », a déclaré Wamkele Mene, Secrétaire Général de la ZLECAf.

Nous invitons instamment à reconsidérer cette décision ; le continent tout entier et le monde des affaires en Afrique suivent cette affaire de très près, et l'esprit d'entreprise africain et la compétitivité mondiale doivent être traités de façon équitable.

Rappelons que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) est une initiative menée par l'Union africaine qui vise à créer un marché unique et à renforcer l'intégration économique du continent.

FIN/ INFOSPLUSGABON/VFC/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon